

Pour plus d'information :

Conservatoire des sites naturels de Picardie
1, Place Ginkgo Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 89 63 96 - Fax. 03 22 45 35 55

DIREN Picardie
Cité Administrative 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS CEDEX
Tél. 03 22 82 90 40 - Fax. 03 22 97 97 89

Conseil Régional de Picardie
11, Mail Albert 1^{er} - B.P. 2616 - 80026 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 97 37 37 - Fax. 03 22 97 38 06

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie
518, rue Saint Fuscien - 80092 AMIENS Cedex 3
Tél. 03 22 33 55 55 - Fax. 03 22 33 55 50

Direction Régionale de l'Équipement
56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 82 25 00 - Fax. 03 22 91 73 77

Conseil général de l'Aisne
rue Paul Doumer - 02000 Laon
Tél. 03 23 24 60 60

Conseil général de l'Oise
1, rue Cambry - 60000 Beauvais
Tél. 03 44 06 60 60 - Fax. 03 44 06 60 00

Conseil général de la Somme
53, rue de la République 80000 AMIENS
Tél. 03 22 71 80 80

Parc Naturel Régional Oise-Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Herivaux - BP 6 - 60560 ORRY LA VILLE
Tél. 03 44 63 65 65 - Fax. 03 44 63 65 60

Trames vertes et bleues en Picardie

*Conserver et recréer
les continuités écologiques
pour la biodiversité*



Bibliographie :

- Conservatoire des sites naturels de Picardie, 2006 – Projet Réseaux de sites/réseau d'acteurs. CD. 330 p. Amiens.
- Conservatoire des sites naturels de Picardie, 2006 - Opération Réseau landes sur le territoire du PNR Oise-Pays de France. 3 docs PDF, 268 p.
- Parc Naturel Régional Oise Pays de France, 2007 : Les corridors écologiques, enjeux pour le Parc.
- Fédération Associations Pêche et Protection des Milieux Aquatiques du Pas-de-Calais, 2007- La continuité écologique des cours d'eau. Un enjeu majeur pour le bassin Artois-Picardie. Plaquette, 6 p.
- BUREL F., BAUDRY J., 1999 – Ecologie du paysage. Concepts, méthodes, applications. Ed. TEC & DOC Paris.
- Parcs Naturels Régionaux de France, 2005 – Ces corridors écologiques qui font vivre la biodiversité. Revue, 24 p.
- Parcs Naturels Régionaux de France, 2008 – Corridors écologiques. Plaquette, 8 p.
- Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, 2005 - La Trame verte et bleue en Nord-Pas de Calais. Plaquette + 2 CD.
- Conseil général de l'Isère, 2005 – Prendre en compte les corridors biologiques (plaquette et K7 vidéo). Grenoble.

Sites internet :

- Conservatoire des sites naturels de Picardie : www.conservatoirepicardie.org
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : www.enf-conservatoires.org
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux : www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire : www.developpement-durable.gouv.fr
- DIREN Picardie : www.picardie.ecologie.gouv.fr
- Conseil Régional de Picardie : www.picardie.fr
- Réseau IDEAL Espaces naturels et biodiversité des collectivités locales de France : www.reseau-ideal.asso.fr



Cette plaquette a été réalisée par le Conservatoire des sites naturels de Picardie dans le cadre du projet "Corridors et Territoires" soutenu par la Diren Picardie et le Conseil régional de Picardie

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations ...

CSNP 2008 - Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie CARRE. 80390 Fressevalle
Photographies : B. Couvreur/CSNP, R. François/CSNP, J.-L. Hecquet/CSNP, R. Huat/CSNP
Infographie : B. Couvreur/CSNP, R. François/CSNP



Les trames vertes et bleues, c'est quoi ?

Ce sont les **réseaux écologiques** constitués de plusieurs milieux naturels de même type, adjacents ou distants, mais connectés par des espaces qui sont favorables aux déplacements des espèces animales et végétales. Par exemple, on parle de réseau de mares lorsque des batraciens peuvent passer de l'une à l'autre en traversant des prairies ; de réseau de forêts quand des cerfs peuvent traverser une autoroute qui les séparent des forêts voisines, de réseau fluvial dans une vallée lorsque les poissons peuvent franchir les barrages aménagés pour retenir l'eau d'un bief...

Les réseaux écologiques, nommés "trames vertes" pour les milieux terrestres, et "trames bleues" pour les milieux aquatiques, permettent les brassages génétiques qui conditionnent la survie à long terme des espèces sauvages. Ce sont des infrastructures constituées à la fois de milieux naturels qui abritent une grande diversité d'espèces, mais aussi de zones moins riches d'un point de vue écologique qui sont utilisées essentiellement pour les activités humaines (agriculture, urbanisation, industries, voies de communication...) mais qui conservent des caractéristiques favorables aux déplacements des espèces.

L'artificialisation de l'espace à grande échelle ne permet plus, bien souvent, la libre circulation des espèces et génère une fragmentation progressive des espaces naturels. Cette situation n'est pas irréversible, afin de revenir progressivement à une situation acceptable, le Conservatoire des sites naturels de Picardie travaille avec ses partenaires pour mettre en œuvre des actions qui permettent aux activités humaines d'exister avec un impact supportable pour la nature. De multiples solutions existent pour recréer localement des connexions écologiques fonctionnelles.

Et les continuités écologiques ?

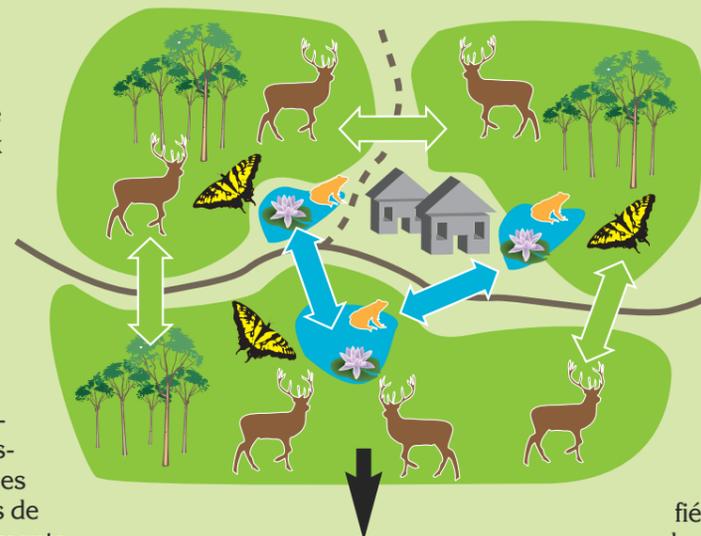
Ce sont les **connexions écologiques**, espaces qui relient des milieux naturels entre eux en permettant la dissémination des plantes et le déplacement des animaux au sein d'un réseau écologique. Elles sont naturelles (haies, bosquets, prairies, rivières sauvages, chemins en herbe...) ou plus artificielles (passage à faune au dessus de routes, jachères et bandes enherbées, abords de voie ferrée...). On peut aussi les dénommer "corridors".

Ces espaces sont souvent multifonctionnels et permettent l'existence d'activités humaines. Ils constituent aussi une plus value intéressante dont chaque citoyen pourra profiter (diversification du paysage, traitement multi-utilisateur des voies de communication, valorisation d'espaces délaissés...).

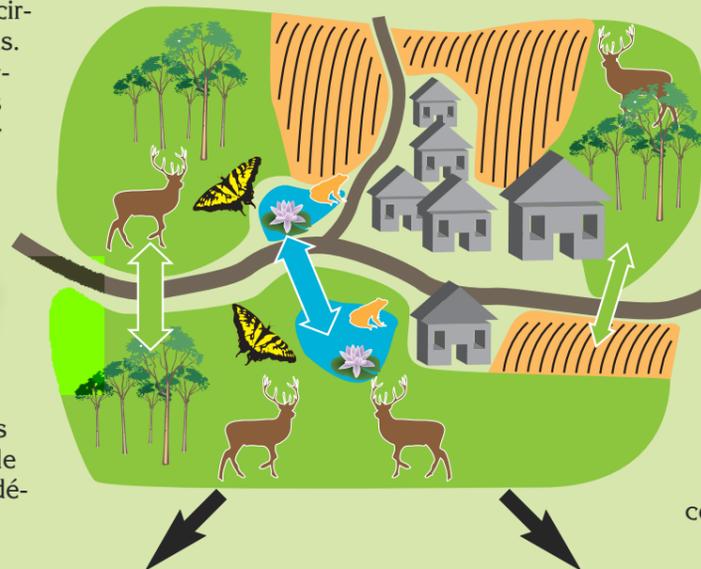


Réseau de bois et de pelouses calcaires coupé par le passage d'une voie de communication (Somme)

Réseau écologique et connexions fonctionnelles



Connexions perturbées : déclin des populations sensibles



Connexions rompues : régression puis disparition d'espèces



Restauration de connexions fonctionnelles favorables à la biodiversité



Pourquoi préserver et comment restaurer les continuités écologiques ?

Pour vivre, les animaux et les plantes ont absolument besoin de se déplacer afin de se nourrir, se reproduire, diversifier leurs gènes, et conquérir de nouveaux territoires. Parfois invisibles ou difficiles à déceler, les continuités écologiques sont leurs voies de circulation au sein des réseaux. A l'image de nos routes, elles permettent les échanges et la dissémination des espèces à travers les différents éléments du paysage. Sans ces continuités ou connexions, les populations animales et végétales régressent et peuvent disparaître.

Aménager durablement le territoire

Lors du Sommet de la Terre à Rio, en 1992, les 168 Pays, dont la France, qui ont ratifié la Convention sur la Diversité Biologique ont bien reconnu que la fragmentation et la destruction des espaces naturels sont les causes majeures de la dégradation globale et rapide de la biodiversité. Or des espaces naturels bien conservés et fonctionnels nécessitent l'existence de réseaux écologiques suffisamment vastes et connectés.

Pour préserver la diversité biologique, il faut donc concevoir l'aménagement durable du territoire en organisant la gestion de l'espace pour renforcer à la fois le rôle et le fonctionnement des infrastructures naturelles existantes, mais aussi et surtout pour recréer les continuités écologiques qui ont disparu. Les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) et les schémas (SRADDT, ENS...) y contribuent.

Des continuités aux intérêts multiples

Si les continuités écologiques sont essentielles pour la biodiversité, elles ont aussi des fonctions importantes pour l'homme comme par exemple la lutte contre l'érosion et les inondations par l'entretien adapté ou la création de talus, haies, bosquets, mares, bandes enherbées, ou la lutte contre les pollutions en conservant des bandes enherbées le long des cours d'eau, en maintenant des marais et zones inondables... La constitution de réseaux peut être compatible avec des activités économiques telles que la production de bois (haies et bosquets), avec les loisirs comme la chasse, la pêche, la randonnée pédestre, équestre ou le vélo (chemins bordés de haies, boisements, anciennes voies ferrées aménagées en voies vertes) et enfin en constituant des espaces pédagogiques appréciés par les scolaires et le grand public.



Réouverture d'un chemin par débroussaillage au sein d'une pelouse calcaire pour la restauration d'une continuité écologique.

Trames vertes et bleues en Picardie

Conserver et recréer les continuités écologiques pour la biodiversité :
chacun peut agir au quotidien !



1 Fermes éoliennes

Installer les parcs éoliens dans les secteurs de grandes plaines, éloignés des grandes voies de migrations des oiseaux (littoral, vallées...), des routes de vol des chauves-souris, des lisières de forêts, des bocages, des marais...

Qui peut agir ?

Parc éolien en plaine

Éviter les bords de vallée, la proximité des bois, des haies, des bocages...

Sociétés de service éolien, Communautés de communes, Communes...

2 Plaines de grandes cultures

Replanter haies et bosquets, garder des prairies, talus et mares. Implanter des bandes enherbées et des jachères fixes le long des pentes et chemins, en lisière des bois, laris, landes... (dispositif Gestion de Territoire®, MAET...)

Qui peut agir ?

Réseaux de haies et de bosquets

Jachère en lisière

Etat, Conseil régional, Chambres d'agriculture, propriétaires privés, exploitants agricoles, sociétés de chasse...

3 Voies de communication

Aménager des passages à amphibiens sous les routes ("batracoducs"), des passages faune (et flore) au-dessus et en-dessous (viaducs) des 4 voies, voies ferrées et canaux, créer des mares et des haies, gérer les talus...

Qui peut agir ?

Passage faune sur l'A16 à Auteuil - Oise

Passage sous voies entre mares et secteurs boisés

Conseils généraux, Etat, sociétés d'autoroutes et ferroviaires, Communautés de communes, Communes...

4 Cours d'eau et zones humides

Aménager les barrages (passes à poissons), restaurer les frayères. Implanter des bandes enherbées le long des cours d'eau et des marais. Restaurer les zones humides délaissées. Aménager écologiquement les gravières...

Qui peut agir ?

Biefs de la vallée de la Somme

Passé à poissons sur la Somme, Lamotte-Brebière

Collectivités, Fédérations et Sociétés de pêche, Agences de l'Eau, ONEMA, propriétaires privés...

5 Chez moi !

Chacun, sur son terrain et dans sa commune, peut contribuer à protéger la biodiversité et créer des micro réseaux et corridors (haies vives de feuillus, mares, pâtures, vergers traditionnels...)

Qui peut agir ?

Jardins et vergers en zone péri-urbaine

Mare de village au sein d'un réseau

Communautés de communes, Communes, propriétaires privés, locataires...

6 Réseaux de milieux ouverts

Préserver et gérer les réseaux d'habitats ouverts qui concentrent les populations d'espèces animales et végétales les plus remarquables pour conserver les foyers de biodiversité ("cœurs de nature").

Qui peut agir ?

pelouses sèches et prairie humide

Travaux de création de continuités reliant des landes (PNR OPF)

Etat, Conseils régional et généraux, Communes, Associations de protection de la nature, propriétaires privés...

7 Réseaux de milieux bocagers

Conserver ou recréer les vergers haute-tige, les prairies et leurs haies protectrices, les mares... Replanter des haies vives quand le maillage est trop dégradé, tailler les haies d'arbres têtards, garder les vieux arbres creux...

Qui peut agir ?

Bocage du Pays de Bray

Haies et réseau de prairies pâturées à conserver - vallée du Liger

Chambres d'agriculture, Associations de Maintien de l'Agriculture Traditionnelle, Collectivités, propriétaires privés...

8 Réseaux de milieux boisés

Relier les massifs entre eux par des corridors boisés qui permettent le déplacement des animaux et de la flore. Garder une grande diversité de peuplement et de stades de vieillissement et des zones non exploitées...

Qui peut agir ?

Continuités forestières à conserver

Plantation de haies dans les espaces agricoles pour relier les boisements

Etat, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Communes, propriétaires privés...

9 Milieux urbanisés

Intégrer la fonctionnalité des réseaux et corridors dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...). Conserver/créer des voies vertes (bois, prairies) et bleues (mares, abords des rivières), gérer écologiquement les espaces verts...

Qui peut agir ?

maintien de voies vertes au bord des rivières en ville

Voies vertes avec gestion différenciée - Amiens

Communautés de communes, Communes, propriétaires privés...